



Communiqué de presse

La chaire Cyber CNI d'IMT Atlantique est renouvelée pour une période de 3 ans

Le 2 juin 2022 – La Chaire dédiée à la Cybersécurité des Infrastructures Critiques (Cyber CNI) portée par IMT Atlantique est renouvelée pour trois ans, grâce à l'engagement de ses partenaires académiques et industriels et au soutien de la Fondation Mines-Télécom et de la Région Bretagne.

Lancée en 2016 dans la dynamique du Pôle d'excellence cyber, la Chaire Cybersécurité d'IMT Atlantique a pour objectif de contribuer au développement, au niveau international, des activités de recherche et de formation dans un domaine devenu une priorité nationale : la cybersécurité des infrastructures critiques (réseaux d'énergie, processus industriels, usines de production d'eau, systèmes financiers, ...).

Le programme initié pour une durée de trois ans a été reconduit une première fois en 2019 et prolongé cette année jusqu'en janvier 2025. Il bénéficie depuis le début du soutien financier de la région Bretagne et peut compter sur l'implication de la Fondation Mines Télécom et de partenaires industriels de premier plan. Airbus, BNP Paribas, EDF et SNCF ont ainsi renouvelé leur engagement.

La Chaire accueille aujourd'hui 9 doctorants, 4 chercheurs postdoctorants, 11 professeurs et 2 ingénieurs collaborant avec les équipes de l'unité mixte de recherche IRISA d'IMT Atlantique ainsi qu'avec les équipes de Télécom Sud-Paris et Télécom Paris. Les travaux menés dans le cadre de la Chaire intéressent plusieurs secteurs d'activité comme les systèmes de contrôle industriels, les applications véhiculaires, les grands réseaux de communications et le Cloud computing. Reconnue internationalement, la Chaire Cyber CNI a engagé des coopérations avec d'autres chaires spécialisées dans la cybersécurité en Europe et dans le monde.

Doctorants, chercheurs et enseignants œuvrent étroitement avec les acteurs industriels - et notamment les partenaires engagés dans cette 3^e phase- en quête d'experts et de solutions novatrices dans le domaine de la cybersécurité des infrastructures critiques dans le domaine de l'énergie, des transports et de l'accès aux données. Les attaques récentes par rançongiciels et les frappes cyber observées durant le conflit entre la Russie et l'Ukraine ont d'ailleurs clairement établi l'importance de la protection de ces infrastructures.

La nouvelle phase de la Chaire Cyber CNI prolonge les travaux entrepris au cours des six années passées. La Chaire contribue au rayonnement du Pôle d'excellence Cyber, signé entre l'État et différents acteurs de la recherche publique en cyber sécurité, dont IMT Atlantique, et permet aux élèves des écoles de l'Institut Mines-Télécom de développer une expertise unique en cybersécurité des infrastructures critiques, domaine dans lequel d'importants besoins en compétences ne cessent de s'accroître.

Contacts presse :

IMT Atlantique : Priscillia Creach - Responsable pôle média et promotion - Direction de la Communication –

Tél : 06 30 51 38 30 - Priscillia.creach@imt-atlantique.fr

Green Lemon Communication - Laurence Le Masle - Tél. 06 13 56 23 98 - llemasle@greenlemoncommunication.com